

## PERMANENT ET TRANSITOIRE - LE CAS DU NOM ABSTRAIT «HIBÉRNATION»

Corina Silvia MICU<sup>1</sup>

**Abstract:** This article focuses on describing the special status of the abstract noun “hibernation” that seems to have a special linguistic behavior, as a state abstract noun and as a quality abstract noun at the same time. We are arguing that the hibernation, even if it is a quality of certain species, its “state” value seems more representative for the discourse than its “quality” one.

**Keywords:** concrete, abstract, noun, quality, state.

### 1. Introduction

Le domaine des abstraits a suscité l'intérêt des linguistes depuis longtemps. Nombre de chercheurs de marque se sont penchés sur ce sujet, dans leur démarche de décrire une classe qui semblait assez vague et dont les contours étaient flous. Dans l'ensemble des noms abstraits, on compte les noms d'états parmi les plus intéressants, car, en ce qui les concerne, c'est le discours qui dicte leur appartenance à la catégorie des états ou des sentiments. Dans cet article nous nous proposons d'étudier le cas d'un nom abstrait (*hibernation*) qui semble jouir d'un statut étrange : tout en faisant référence à un état, il semble avoir affaire à une qualité.

### 2. Concret vs abstrait

La distinction *concret/abstrait* semble échapper à toute tentative de description

rigoureuse car les difficultés liées aux critères de catégorisation ou à la catégorisation même des unités lexicales inventoriées apparaissent à chaque pas. De plus, les points de vue des différents auteurs sont tellement divers, qu'aucun critère définitionnel ne s'est véritablement imposé jusqu'à présent.<sup>1</sup>

A une première vue, la différence entre les deux consiste en ce que les *concrets* sont matériels et par conséquent, accessibles aux sens, et les *abstraits* ne le sont pas. On peut donc affirmer que des noms tels *chat*, *tapis*, *verre* sont des *noms concrets* et les noms *pensée*, *idée*, *tristesse* entrent dans la catégorie des *noms abstraits*. Mais le problème s'avère beaucoup plus complexe, puisqu'il existe des mots comme *rougeur* ou *blancheur*, pour ne plus parler de *fumée*, *dragon* ou de *Père Noël*. Où les placer? Dans quelle catégorie? En s'appuyant sur quels critères? Voilà seulement quelques questions auxquelles on devrait essayer de

<sup>1</sup> Université «Transilvania» de Brașov, Faculté des Lettres.

trouver une réponse pertinente. Les difficultés apparaissent tellement souvent qu'on arrive à se demander si une opposition nominale *concret/abstrait* existe vraiment<sup>2</sup>.

Lorsqu'on parle de noms concrets ou abstraits, il faut tenir compte du fait que ce ne sont pas les noms eux-mêmes qui sont abstraits ou concrets, mais leurs référents. En conséquence, il faut voir lesquels des référents sont concrets et lesquels peuvent être dits abstraits. Il est indispensable aussi de faire la différence entre référence *a priori* du nom et référence discursive nominale, celle qui s'attache à l'emploi du nom dans le discours, c'est-à-dire au syntagme nominal et non plus au nom. (GALMICHE, KLEIBER (1996)). Cette distinction s'impose également au cas des emplois «non-spécifiques<sup>3</sup>» des syntagmes nominaux. Le caractère abstrait est directement lié à l'emploi lui-même<sup>4</sup>.

Nelly Flaux et Danièle Van de Velde (2000) proposent une classification des noms abstraits dans des noms intensifs (susceptibles de varier en intensité) et des noms extensifs (qui présentent une certaine étendue temporelle). Les auteurs comptent dans la première catégorie les noms de qualités (désormais N<sub>qual</sub>), noms d'états (désormais N<sub>ét</sub>) et les noms de sentiments (N<sub>sent</sub>) alors que parmi les noms extensifs on retrouve les noms d'activité et les noms d'action, les actions et les activités étant liées étroitement à la durée (l'extension dans le temps).

### 3. Qualités et états

Avant de passer plus loin, une courte présentation des N<sub>qual</sub> et des N<sub>ét</sub> s'impose. Dans ce qui suit nous allons comparer les N<sub>qual</sub> et les N<sub>ét</sub> sur plusieurs plans : les interprétations que ces types de noms permettent, les temps verbaux avec lesquels ils peuvent être employés dans l'énoncé et le complément adnominal en

*de*, construction caractéristique des N<sub>qual</sub> mais typiquement exclue avec les N<sub>ét</sub> qui peut servir à distinguer les N<sub>qual</sub> des autres noms intensifs.

#### 3.1. Interprétations

Les noms d'états (désormais N<sub>ét</sub>) peuvent avoir les interprétations suivantes, sans cesser pour autant d'être des N<sub>ét</sub> :

une interprétation *factuelle*<sup>5</sup> :

*Les médecins ont constaté l'amnésie de Pierre.*

une interprétation *intensive* :

*Il est plongé dans une grande tristesse.*

une interprétation *extensive* :

*Son amnésie a duré quelques mois.*

Les noms de qualités eux aussi peuvent recevoir les mêmes interprétations, sauf la dernière, celle extensive, car il n'y a aucune relation directe entre qualités et temporalité, alors que les états peuvent avoir un rapport à la durée. Au fait, dans le partage entre qualités et états c'est la temporalité qui intervient. Ainsi, on peut dire

*La générosité de Pierre est connue par tout le monde* (interprétation factuelle)

*Pierre est d'une grande générosité.* (interprétation intensive)

mais la variante

*\*La générosité de Pierre a duré quelques minutes.* (interprétation extensive)

semble exclue. Elle deviendrait cependant acceptable dans l'éventualité où la générosité n'est pas une qualité inhérente à l'individu nommé Pierre mais une manifestation transitoire et comparable, donc, à un état.

Les qualités sont conçues comme permanentes alors que les états sont caractérisés par une étendue plus ou moins grande dans le temps. Étant toujours vues comme des attributs permanents du sujet, les N<sub>qual</sub> semblent être incompatibles avec des adjectifs du type *constant*, *perpétuel*, *continuel* :

\**Il est d'une maigreur constante.*

Les N<sub>qual</sub> sont cependant compatibles avec des adverbes de ce type, mais seulement si la qualité envisagée caractérise non pas le sujet, mais sa manière d'agir :

*Il est constamment d'une grande générosité.*

où l'adverbe a une interprétation itérative et non pas durative.

De l'autre côté, les N<sub>ét</sub> peuvent, sans aucune contrainte, être accompagnés par des adjectifs duratifs :

*Il vit dans une angoisse permanente.*

### 3.2. Qualités, états et temps verbaux

Les états ont un début et une fin propres, qui n'affectent en rien l'identité de leur sujet. Parmi leurs verbes supports<sup>6</sup> on peut compter des verbes comme *entrer(en/dans)* et *sortir(de)*, des verbes de déplacement, qui décrivent le passage d'une localisation à une autre. Ainsi, l'emploi du passé composé convient avec les N<sub>ét</sub>, un énoncé comme

*J'ai eu vraiment très peur.* étant parfaitement acceptable.

En revanche, ce n'est pas le cas des N<sub>qual</sub> :

\**Pierre a été d'une maigreur effrayante.*

puisque la relation établie entre le sujet et ses qualités comporte l'idée de permanence ; cette interprétation s'actualise plutôt si le verbe de l'énoncé est au présent ou à l'imparfait :

*Pierre est/était d'une maigreur effrayante.*

De l'autre côté, si on pense au fait que tout ce qui commence ou cesse doit aussi durer, il semble naturel qu'il y ait incompatibilité entre les N<sub>qual</sub> et des verbes du type *entrer(en/dans)*, *sortir(de)*, ou *être en*, verbes parfaitement concevables auprès des N<sub>ét</sub>. Au fait, la construction typique des N<sub>qual</sub>, totalement exclue avec les N<sub>ét</sub>, est *être de + UN + Dét+N<sub>qual</sub>*<sup>7</sup>.

### 3.3. Le complément adnominal en *de*

Le complément adnominal en *de* est une construction propre aux noms de qualités et par conséquent, susceptible de servir de critère de discrimination entre les N<sub>qual</sub> et d'autres noms abstraits intensifs sémantiquement voisins, comme les N<sub>ét</sub>. Ainsi, on peut facilement admettre des constructions telles :

*Un N d'un(e) grand(e)  
beauté/gentillesse/clarté....(N<sub>qual</sub>)*

Mais

\**Un N d'un(e)grand(e)  
chagrin/peur/fatigue (N<sub>ét</sub>)*

Cependant, il se peut que, si des noms appartenant à une classe déterminée entrent dans une construction considérée comme typique pour une autre classe de noms, ils empruntent lorsqu'ils y entrent, certaines propriétés des noms de la première classe.

### 4. Catégories des N<sub>ét</sub> :

Les états peuvent affecter leur sujet d'au moins deux points de vue : physique et psychique. Les sujets des états, eux aussi, peuvent appartenir aux différentes classes d'objets de la réalité. Ce sont quelques critères sur lesquels on peut fonder une classification des N<sub>ét</sub>.

Les états «physiques» (désormais **N<sub>ét</sub>Φ**) peuvent affecter soit exclusivement des sujets [+animé], soit exclusivement des sujets [-animé] soit les deux, alors que les états «psychiques» (désormais **N<sub>ét</sub>Ψ**) entretiennent des relations seulement avec les sujets [+personne].

**N<sub>ét</sub>Φ S[+pers]** : ou entrent des noms comme : *agitation, anémie, captivité, catalepsie, coma, dénuement, faiblesse, fatigue, immobilité, inanition, passivité, santé, satiété, satisfaction, somnolence, souffrance.*

**N<sub>ét</sub>Φ S[+animé] [-pers]** qui comprend des états du type : *agitation, anémie, captivité, faiblesse, fatigue.*

**N<sub>ét</sub>Φ S[-animé]** : *agitation, instabilité, stagnation, tension, anarchie, calme, décomposition, délabrement.*

**N<sub>ét</sub>Ψ** : *abattement, abrutissement, accablement, agitation, alourdissement, anxiété, appréhension, attendrissement, calme, colère, confusion, dépendance, dépression, désespoir, détresse, doute, énervement, engourdissement, épouvante, épuisement, équilibre, évanouissement, euphorie, extase, faiblesse, fatigue, fureur, gaieté, hébétude, hypnose, incertitude, inconscience, indétermination, indifférence, inertie, inquiétude, instabilité, ivresse, joie, lassitude, léthargie, malaise, neurasthénie, prospérité, prostration, quiétude, rêverie, saisissement, santé, satiété, souffrance, stabilité, stupeur, tension, tranquillité, transe, tristesse, trouble*

## 5. Le mot «hibernation» - état ou qualité ?

Le mot *hibernation* est, en langage courant, employé avec des **S[+animé]**, mais le nombre des membres de cette catégorie de sujets est assez restreint : il s'agit seulement de quelques espèces d'animaux comme : les ours, les écureuils, les marmottes, les loirs, les hérissons, les lérotis, le tenrec, le setifer, les grenouilles,

les lézards, certains hamsters, souris, poissons et chauve-souris. Selon le *Trésor de la Langue Française informatisé* (<http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>), le mot *hibernation* est défini comme un *ensemble de modifications que subissent les animaux, les végétaux sous l'action du froid hivernal; en partic. état d'engourdissement dans lequel tombent certains animaux en hiver, caractérisé par une mise au ralenti des grandes fonctions organiques.* Autrement dit, la *hibernation* affecte des **S[+animé][-personne]** du point de vue physique, en ralentissant leurs fonctions organiques et, par conséquent, en leur induisant un sommeil profond. D'ailleurs, un syntagme synonyme pour *hibernation* est *sommeil hibernal* (cf. *Trésor de la Langue Française informatisé*, <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>, article *HIBERNATION*).

D'un part, on peut considérer l'*hibernation* comme un état (elle a un début et une fin propre, nettement délimités) donc **transitoire**, mais de l'autre part, représente une qualité (et définitoire) des sujets affectés. Or, les qualités sont toujours reliées au **permanent**. Alors, serait-il possible que le nom *hibernation* fonctionne, à la fois (et dans les mêmes conditions d'énonciation) comme **N<sub>ét</sub>** et **N<sub>qual</sub>**? Comment le discours reflète-t-il cette réalité? Pour répondre à ces questions, nous allons analyser, sur des exemples concrets, quelles interprétations peut-il recevoir, comment se rapporte-t-il à certains temps verbaux ou au complément adnominal en *de* :

### 5.1. Le nom *hibernation* et ses interprétations.

Interprétation *factuelle*:

*Les biologistes ont constaté l'*hibernation* de la petite souris.*

Interprétation *intensive* :

*L'ours est plongé dans une *hibernation* profonde.*

Interprétation extensive :

*L'hibernation de l'écureuil dure quelques mois.*

Il est aisément percevable que le nom *hibernation* accepte toutes ces interprétations, y compris celle extensive. En ce qui concerne la compatibilité avec des adjectifs du type *constant*, *perpétuel*, *continuel* :

\**L'ours est dans une hibernation perpétuelle.*

elle semble exclue.

## 5.2. Le nom *hibernation* et les temps verbaux

Comme nous avons vu dans 3.2., l'emploi du passé composé convient avec les N<sub>ét</sub> (qui sont transitoires), alors que la relation établie entre le sujet et ses qualités (qui comportent l'idée de permanence), s'actualise plutôt si le verbe de l'énoncé est au présent ou à l'imparfait. Mais si on combine ces temps verbaux avec le nom *hibernation*

*Cet ours a été en hibernation l'hiver passé.*

*L'ours est en hibernation trois mois par an.*

*L'ours était en hibernation lorsque les chasseurs ont découvert sa tanière.*

on constate qu'il fonctionne avec le passé composé, mais aussi avec le présent et l'imparfait.

## 5.3. Le nom *hibernation* et le complément en *de* :

Comme mentionné plus haut, le complément adnominal en *de* est une construction propre aux noms de qualités et pour cela, peut être employé comme un critère de discrimination entre les N<sub>qual</sub> et d'autres noms abstraits, comme les N<sub>ét</sub>

\**Un ours/écureuil/souris/lézard d'une profonde hibernation.... (N<sub>ét</sub>)*

On constate que le nom *hibernation* n'est pas combinable avec un complément adnominal en *de* et par conséquent, il n'est pas un nom de qualité. Cependant, il paraît que la situation soit plus complexe...Le nom *hibernation* peut être considéré comme étant un N<sub>ét</sub> parce qu'il reçoit toutes les interprétations typiques pour les N<sub>ét</sub>, mais il n'est pas compatible avec des adjectifs ou adverbes du type *continuel*, *perpétuel* convenables aux noms d'états. Lorsqu'il s'agit des temps verbaux, on peut le combiner avec le passé composé (comme un N<sub>ét</sub>) mais aussi avec le présent et l'imparfait (comme un N<sub>qual</sub>) même s'il est incompatible avec le complément adnominal en *de*.

## 6. Conclusion

Nous considérons que le nom *hibernation* représente un N<sub>ét</sub> qu'on peut encadrer dans la classe des N<sub>ét</sub>Φ[+animé][-personne] et que son trait [+permanent] est lié à la réitération continue de l'état en question (tous les animaux que nous venons de mentionner hibernent chaque fois que les conditions de l'environnement l'imposent et le font toute leur vie durant). Sa signification (permanent ou transitoire) change par rapport à l'énoncé dans lequel il apparaît : si on parle de l'hibernation comme étant caractéristique à certaines espèces (*L'hibernation de l'ours/de l'écureuil dure trois mois chaque année.*) le nom présente des caractéristiques discursives qui l'approchent de la qualité. Dès qu'on se réfère à l'hibernation comme quelque chose qui affecte un S[+animé][-personne] à un certain moment donné (*L'ours est entré/est en/sorti de l'hibernation.*) le discours met en évidence un nom d'état avec toutes ses caractéristiques.

**Notes**

- <sup>1</sup> Benninger (2001 : 12) : «L'état actuel des choses ne permet pas de donner de la catégorie des *noms abstraits* une description unanime. Les points de vue sur la dichotomie *abstrait/concret* varient selon les époques et les auteurs et aucun critère définitionnel ne s'est imposé jusqu'à ce jour.»
- <sup>2</sup> Galmiche, Kleiber (1996 : 23) : «Autant de difficultés [...] peuvent légitimement conduire à penser qu'une telle opposition nominale n'est, au fond, pas tellement pertinente».
- <sup>3</sup> Des emplois qui mettent en jeu des référents virtuels et non pas des référents contingents, ancrés spatio-temporellement (Galmiche, Kleiber(1996)).
- <sup>4</sup> Galmiche, Kleiber(1996 : 25): «Le N lui-même peut être concret comme abstrait. C'est ainsi qu'il n'y aucun paradoxe à parler d'un N concret dans un SN (syntagme nominal) abstrait tel que le SN de : *Je veux épouser une Tahitienne* (quelle qu'elle soit) – lorsqu'il est en interprétation non-spécifique».
- <sup>5</sup> Le N<sub>ét</sub> peut être également interprété comme un fait, attesté de l'extérieur, de la manière d'être du sujet (dans cette situation, le nom est accompagné par des verbes constatatifs comme *s'apercevoir*, *se rendre compte de*, *constater*).
- <sup>6</sup> Les verbes supports servent seulement à «supporter» les noms abstraits qu'ils accompagnent, la prédication étant assurée par le nom.
- <sup>7</sup> Voir sur ce sujet (Van De Velde : 1995)

**Références**

1. Benninger, C.: Noms de propriété, noms de sentiment et quantification nominale, dans D. Amiot & W. de Mulder & N. Flaux (éds.), *Le syntagme nominal : syntaxe et sémantique, Actes du colloque franco-roumain* (25-27 avril 1999, Université d'Arras), APU, Arras, 2001 .
2. Flaux, N., Van De Velde, D.: *Les Noms En Français: esquisse de classement*, Paris, Ophrys, 2000.
3. Galmiche, M., Kleiber, G.: Sur les noms abstraits, *Les Noms Abstraits, Histoire et Théorie*. Actes du colloque de Dunkerque (15-18.09.1992), textes réunis par Nelly Flaux, Michel Glatigny, Didier Samain, 1996.
4. Gross, M.: Une grammaire locale des expressions de sentiment, *Langue Française* 105, 1995, p.70-87.
5. Gross, M.: Les verbes supports d'adjectifs et le passif, *Langages* 121, 1996, p.8-18.
6. Van De Velde. D.: *LE SPECTRE NOMINAL Des noms de matières aux noms d'abstractions*, Paris, Éditions Peeters Louvain, 1995, p.129-218.